RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01036
Numéro SIREN : 487 609 315
Nom ou dénomination : AB VERANDA

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2024 sous le numéro de dépôt 4551

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 550	2 128	1 422	2 195
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	6 000
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	158 421	102 577	55 844	62 001
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	87 473	77 403	10 071	17 966
	Autres immobilisations corporelles	35 633	11 431	24 202	3 801
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600
	TOTAL (II)	**297 678**	**193 539**	**104 138**	**98 563**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	21 211		21 211	52 933
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	27 056		27 056	528
	Autres créances	14 382		14 382	34 540
	Créances diverses	7 701		7 701	7 640
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	363 609		363 609	278 549
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 440		2 440	3 427
	TOTAL (III)	**436 399**		**436 399**	**377 616**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**734 077**	**193 539**	**540 538**	**476 180**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			6 600	6 600
	(3) dont créances à plus d'un an				

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 625	7 625
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	763	763
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	321 237	315 629
	Résultat de l'exercice	**39 487**	**60 608**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**369 111**	**384 625**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	255	225
	Emprunts et dettes financières divers (3)		7
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	49 843	25 652
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 597	16 168
	Dettes fiscales et sociales	79 903	45 352
	Autres		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)		
	Autres	2 829	4 151
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**171 426**	**91 555**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**540 538**	**476 180**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	39 486,77	60 608,38
(1)	Dont dettes à moins d'un an	121 584	65 903
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	255	225
(3)	Dont emprunts participatifs		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **540 538** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 473 447** euros et un total **charges** de **1 433 961** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **39 487** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

AB VERANDA
SASU au capital de 7 625 euros,
immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 487 609 315,
dont le siège social est situé : 8 RUE DE FONTENOY 54840 GONDREVILLE

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 3 MAI 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 39 486,77 euros.

L'associée unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 55 000,00 euros, soit 7,21 euros pour chacune des 7625 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 15 513,23 euros sur les réserves disponibles.

A l'issue de ce prélèvement, les comptes de réserves disponibles présenteront les soldes suivants :

- Autres réserves : nul
- Report à nouveau : 305 723,82 euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 55 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 7,21 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 55 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 7,21 euros

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Certifié conforme

La Présidente BUNEL ROTUAD